

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 OCTOBRE 2023

Présents : V. ARRIGHINO, S. COMBE, E. DEMONCHEAUX, O. DUMAS, E. FERNANDEZ, C. JACQUOT, R. PASSELANDE, P. ROBERT, J-L SOZET, A. TURC
Absent excusé : D. PICCHIONI

POINT D'AVANCEMENT SUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RD529

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) a validé l'ouverture des plis suite à la consultation concernant les travaux de sécurisation de la RD529.

Le bureau d'études a procédé à l'analyse de l'offre reçue et l'a jugée satisfaisante d'un point de vue technique.

Il est souligné l'importance d'une prise de décision lors du présent conseil. Les travaux pouvant démarrer dès le printemps prochain, les délais impartis aux marchés publics imposent une décision rapide. Il est à noter que concernant la subvention DETR, un dossier actualisé sera déposé pour 2024 mais aussi défendu auprès des services de la Préfecture.

Une réunion de négociation a eu lieu avec le soumissionnaire et 3 pistes d'économies sont envisagées :

- Supprimer la réfection du trottoir des Jeannots
- Supprimer la sécurisation de l'accès à la cantine
- Modifier une partie de la restructuration du parking nord de la Mairie

La CAO s'est prononcée pour ne pas faire les travaux de réfection du trottoir des Jeannots, celui-ci étant encore en bon état.

La suppression de la sécurisation de l'accès à la cantine a été envisagée suite au recrutement d'une personne supplémentaire sur la pause déjeuner mais ses missions sont ciblées sur la surveillance dans la cour et non sur l'accès à la cantine. Le projet permet également de sécuriser la sortie de la cantine sur la chaussée.

Cette option est donc conservée.

L'aménagement du parking nord est également conservé afin de ne pas dénaturer le projet initial.

Concernant l'aspect financier, la dernière estimation du bureau d'études s'élevait à 544.289€ HT.

La première offre du soumissionnaire s'élevait à 677.911€ HT (soit une augmentation de 24.5% par rapport à l'estimation).

Il est proposé de signer le marché et de retenir le soumissionnaire pour un montant total de 609.479€ HT (soit une augmentation de 10% par rapport à l'estimation) en supprimant la réfection du trottoir des Jeannots.

Vote : 9 Pour – 1 Absence de participation

RENOUVELLEMENT D'UN BAIL DE CHASSE

La Commune a conclu un bail avec l'association de chasse A.C.C.A. afin de lui octroyer un droit de chasse sur l'ensemble des terrains communaux.

Le bail étant arrivé à son terme, il convient de le renouveler. Il est proposé de le renouveler sous les mêmes conditions à savoir :

- Bail d'une durée de 9 ans non renouvelables à compter du 1er septembre 2023
- Pour un loyer annuel de 10€ non révisable

Vote : Pour à l'unanimité

REPRISE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les délibérations prises par le CCAS ne sont plus valables depuis sa dissolution en 2017.

Les anciennes délibérations portaient sur une participation de la commune :

- De 75€ par enfant pour préparation du BAFA
- De 60€ par enfant pour participation à un séjour linguistique

Ainsi qu'une participation au centre aéré calculée en fonction du quotient communal (de 2€ à 8€50 par enfant et par jour)

Il est proposé de réunir une commission d'aide sociale afin de retravailler sur l'opportunité de renouveler ces délibérations, voir de proposer d'autres aides.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- **Demande de subvention du Comité des fêtes**

Pour rappel, le Comité des fêtes est une nouvelle association sur le village. Le projet porté par l'association est de proposer des événements festifs aux habitants. Ces événements devant permettre le financement de voyages ou de sorties pour les habitants, à des tarifs avantageux.

Aussi, le comité des fêtes sollicite l'octroi d'une subvention de démarrage de son activité.

S'agissant d'une subvention de démarrage, il est proposé une subvention de 1.000€.

Vote : Pour à l'unanimité

- **Demande de subvention de la maison pour tous de Susville**

La Maison pour Tous de Susville sollicite l'octroi d'une subvention à hauteur de 100€ par enfant pour deux enfants qui participent aux activités. Les associations sportives étant subventionnées à hauteur de 40€ par enfant, il est proposé de suivre la même logique.

Vote : Unanimité pour une subvention de 40€ par enfant

- **Participation de la Commune aux billets du petit train de La Mure**

En 2021, la Commune a délibéré en faveur d'une participation à hauteur de 50% d'un billet aller-retour pour découvrir le parcours du petit train de La Mure. La convention étant arrivée à son terme, il convient de se prononcer sur son renouvellement.

La participation actuelle ayant permis à 49 habitants d'obtenir un tarif réduit pour un coût total de 592.89€ sur les exercices 2021 et 2022.

Vote : Pour à l'unanimité

• **Diagnostic énergétique des bâtiments de la mairie et de l'école**

La commune a sollicité la réalisation d'un diagnostic thermique afin d'envisager des pistes d'économies relatives au chauffage des bâtiments de la mairie et de l'école. Le rapport ayant été rendu, la commission travaux doit désormais se réunir pour examiner les solutions proposées et envisager des travaux avant l'hiver 2024.

• **Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école de la ville**

Suite aux soucis personnels rencontrés par Laure Désirée, architecte de la Commune sur le projet de réhabilitation, le projet a été mis en pause. La Commune se renseigne sur les modalités de poursuite du projet.

• **Festivités sur la Commune**

Une soirée dégustation de beaujolais est organisée le 17 novembre, nous vous attendons nombreux.

Le repas des anciens est prévu le 9 décembre. Il sera suivi d'une animation à la salle polyvalente.

L'ordre du jour épuisé, le Maire a levé la séance.